

FICHE D'INSCRIPTION TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR CANYON TAURINYA du 16 au 20 juin 2019

Les cases bleutées sont à compléter

Si c'est la première inscription à un séjour de la saison, ne pas oublier de remplir votre fiche d'adhésion

NOM : Prénom :
Email :

Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :

Nom Prénom : Tél. :

La prise de la licence FFME annuelle (avec ou sans assurance) ou FFME "Découverte" (journée, assurance comprise) est obligatoire à la pratique de l'activité canyon.

Pour les modalités d'assurance de l'activité canyon, se rapprocher de l'organisateur.

Pour les autres activités, celles-ci sont sous la responsabilité du participant.

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :

Report du montant de votre fiche d'adhésion⁽¹⁾

Arrhes séjour : 70 € à régler à l'inscription **(le solde lors du séjour)**

Paiement⁽²⁾ par : Chèque CB en ligne Virement en ligne MONTANT - €

(1) Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour ou motif :

(2) l'inscription est validée à l'encaissement du "MONTANT"

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (séjour et adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Benjamin CARAYON qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Cette fiche est à envoyer à : Benjamin CARAYON - 125 rue de Guyenne 31600 MURET

Tél. : 06 29 54 07 23

Email : benjamin.carayon@sncf.fr

En cas d'annulation du séjour par le participant le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire.